



Compte-rendu réalisé à l'issue du COPIL du mercredi 20 janvier 2021 (Visioconférence)

Personnes présentes :

- M^{me} Emeline Barralon, UCPP, emeline.barralon@gmail.com
- M. Daniel Buron, CR FFEISSM, dan.buron@orange.fr
- M. Joseph Donini, OEC, donini@oec.fr
- M^{me} Céline Labbe, CPIE BGM, labbe@cpiebastia.org
- M^{me} Anne-Marie Marc, DREAL de Corse, anne-marie.marc@developpement-durable.gouv.fr
- M. Briac Monnier, UCPP, briac.monnier@gmail.com
- M^{me} Christine Pergent, UCPP, pmartini@univ-corse.fr

Personne excusée :

- M. Jo Vrijens, CR FFEISSM, president@ffessm-corse.com



Ordre du jour prévisionnel :

-Università di Corsica, Pasquale Paoli.

- Bilan financier 2019-2020 ;
- Bilan chiffré des signalisations comptabilisées lors du dernier exercice (2019-2020). Analyse de l'évolution, perspectives ;
- Cas particulier : suivi de *Percnon gibbesi* ;
- Discussion.

-CR FFEISSM

- Bilan financier 2019-2020 ;
- Présentation du dispositif mis en œuvre et de l'activité du réseau, perspectives ;
- Discussion.

-CPIE Bastia-Golo-Méditerranée, U Marinu.

- Bilan financier 2019-2020 ;
- Campagne de sensibilisation. Bilan de la période estivale 2020, perspectives ;
- Discussion.

-Divers.

- Positionnement du réseau et stratégie à adopter face à l'expansion de *Callinectes sapidus* ;
- Sensibilisation des différents prud'homies de pêche ;
- Volet communication (outils, partenaires éventuels, etc.) ;
- Questions diverses.



La réunion débute à 09^h30.

Bilan financier global.

Exercice 2019-2020. Point particulier : prorogation des délais de l'opération du 31 mai 2020 au 30 novembre 2020 (avenant N°4, Covid-19).

Budget de l'opération « Réseau Alien-Corse » (hors campagne de sensibilisation) : 27.100,00 €

Contributions initiales : 22,100,00 € (OEC), 5.000,00 € (DREAL).

Répartition initiale entre les partenaires : 13.320,00 € (UCPP), 13.780,00 € (CR FFESSM).

Consommation des crédits : 12.046,74 € (UCPP) soit 90,44 % ; 8.543,54 € (CR FFESSM) soit 62,00 %.

Bilan global : 20.590,28 € consommés sur les 27.100,00 € initiaux soit 75,98 %.

Subvention DREAL de Corse : 3.799,00 € sur les 5.000,00 € initiaux.

Campagne de sensibilisation « Alien-Corse », CPIE Bastia-Golo-Méditerranée, U Marinu.

Contribution initiale : 5.800,00 € (OEC).

Consommation 2019-2020 : 5.014,32 € soit 79,94 %.

Points importants à souligner pour l'exercice 2019-2020.

Concernant l'activité de l'équipe « Écosystèmes littoraux » de l'UCPP.

La période d'activité s'est étalée du mois de mai 2019 au mois de novembre 2020 alors que la période d'observation s'est limitée à une période comprise entre le mois de mai 2019 et le mois de décembre 2019 (en raison de la pandémie Covid-19).

Le constat a de nouveau été dressé d'une sur-représentation de quelques sites de plongée et les doublons ont été éliminés (d'où une baisse du nombre de sites). Il a également été constaté une augmentation du nombre d'observateurs, ce qui semble prouver que les efforts consentis dans ce domaine commencent à donner quelques résultats, et ce même si une baisse du nombre d'observations continue d'être enregistrée (probablement la résultante d'une période d'observation plus courte).

On note une augmentation du nombre de signalisations non validées, qui concernent essentiellement *Asparagopsis taxiformis*, *Gonionemus vertens*, *Mnemiopsis leidy*, *Fistularia commersonii* et *Pterois miles*.

Cette année 39 ENI ont été enregistrées et 9 signalisations ont été non validées (contre 2-3, les années précédentes).

Les espèces signalées sont toujours majoritairement *Caulerpa cylindracea*, puis *Asparagopsis taxiformis*, *Codium fragile* avec une petite augmentation pour *Percnon gibbesi* et *Callinectes sapidus*.

Il est à noter que peu d'informations sont remontées sur *Callinectes sapidus* jusqu'au mois d'avril 2020.

Le suivi de *Percnon gibbesi* a été poursuivi lors du dernier exercice. La cinétique est sensiblement la même que les années précédentes. On constate encore cette année la présence d'individus allant du juvénile à l'adulte. Les grands individus sont toutefois moins présents cette année/an dernier. On peut en conclure que la population est installée et est en augmentation (*2.5/2019). La question est donc posée de la réelle nécessité de poursuivre le suivi de cette population, tout au moins quant aux modalités de ce suivi (pas de temps).

Concernant le volet « Communication-sensibilisation », les actions suivantes ont été menées :

- actualisation de la page Facebook ;
- participation à la Fête de la Science ;
- développement et mise à disposition d'une application « smartphone » pour système d'exploitation « Android » ;
- participation au film dédié au ENI, « Les envahisseurs » ;
- participation à une réunion relative à *Callinectes sapidus* organisée par la « Région Occitanie, CEPALMAR, Pôle-relais lagunes méditerranéennes » ;
- participation à une formation sur les ENI marines organisée par l'UMS PatriNat et l'UICN France ;
- réalisation d'une page dédiée au réseau « Alien-Corse » sur site Web de l'OEC ;
- réalisation d'une fiche « bilan » relative à l'activité annuelle du réseau.

Perspectives 2020-2021, UCPP.

Les enjeux identifiés pour le prochain exercice sont les suivants :

- contacter les prud'homies de pêche pour présentation du réseau et de ses outils ;
- mettre en œuvre une campagne de suivi de *Percnon gibbesi* (CPIE BGM ?) ;
- partager et actualiser des données relatives à *Callinectes sapidus* ;
- éditer une nouvelle affiche (Version B. Monnier). L'idée de promouvoir l'activité du réseau auprès des étudiants de l'UCPP est également abordée comme une piste à explorer tout comme celle de pouvoir utiliser l'application « Cardobs » pour la remontée de certaines signalisations mais quelques réserves sont formulées quant à la pertinence d'utiliser cet outil relativement vaste et global.

Concernant l'activité du comité régional de la FFESSM.

Le principe de l'activité est toujours basé sur la surveillance passive du milieu par les clubs et les plongeurs sous-marins.

Les vérifications sont effectuées par les différents cadres-relais. Actuellement, huit pour toute la Corse.

Aujourd'hui, les cadres-relais sont surtout des moniteurs, ce qui pose un réel problème de mobilisation lors de la période de pointe. Il a donc été décidé de faire appel à des plongeurs de niveau 3 pour effectuer certaines actions de sensibilisation avec plus ou moins de succès.

En Corse, 21 clubs participent actuellement à l'activité du réseau (13 en Haute-Corse, 8 en Corse-du-Sud). Notre région compte 80 à 90 clubs dont environ 10 clubs associatifs (en enlevant les doublons structure commerciale-club associatif, leur nombre s'élève à 45). La moitié de ces clubs participe donc à l'activité du RAC.

Concernant les actions menées par le CR de la FFESSM, l'exercice 2019-2020 a été caractérisé par :

-la visite des clubs par les cadres-relais lors de la période d'activité ainsi qu'une journée de formation spécifique en plaine orientale (Costa Verde Loisirs) ;

-l'annulation du séminaire programmé à la STARESO au mois d'avril (Covid-19) ainsi que des journées de formation envisagées à Porticcio au mois d'octobre (météo défavorable) et en Balagne au mois de novembre (Covid-19) ;

Le contexte sanitaire a également rendu difficile le recrutement voire le renouvellement des cadres-relais car habituellement celui-ci se déroule préférentiellement lors de l'AG du CR et celle-ci a été par deux fois annulée.

Pour la même raison, la programmation des formations prévues par le CR pour l'année en cours est encore incertaine du fait d'un contexte sanitaire toujours dégradé.

Afin de faire un minimum de sensibilisation, la réalisation d'un outil numérique à destination des cadres-relais potentiels et des clubs est envisagée (à organiser entre les différents partenaires).

Concernant les outils de communication, l'affiche sera de nouveau produite (reliquat actuel : 170). Par contre, l'impression concernera de façon prioritaire la nouvelle affiche (réalisée par B. Monnier) et l'éventualité de réaliser un flyer contenant les différents éléments relatifs au RAC sera également étudiée.

La reproduction d'un certain nombre de plaquettes immergeables est également validée (reliquat actuel : 125).

Le livret relatif à la description des ENI ciblées par le RAC est également bien exploité par les clubs mais sa conception doit probablement être améliorée (problèmes liés à l'étanchéité du document).

Concernant les journées de sensibilisation à destination du grand public, le CR a participé avec l'UCPP à la Fête de la Science en 2019. Les autres manifestations (La Mer en Fête, Vita Marina, La Fête de la Science 2020) ainsi que les différentes assemblées générales des CODEP et CR ont été annulées (Covid-19).

Perspectives 2020-2021, CR FFESSM.

- Continuer la veille passive avec les différents clubs ;
- produire les outils de communication et de sensibilisation nécessaires à l'activité du réseau (dépliants, affiches, plaquettes, drapeaux, livrets, etc.) ;
- accentuer le recrutement et la formation des cadres-relais.

Concernant l'activité du CPIE Bastia-Golo-Méditerranée, U Marinu.

Le bilan de la campagne de sensibilisation 2020 est le suivant :

- 21 journées relatives au réseau « Alien Corse » : 12 aux ports et 9 sur les plages ;
- 364 personnes sensibilisées (212 personnes en 2019) ;
- 156 entretiens réalisés (105 personnes en 2019) ;

Les résultats globaux sont similaires pour les questionnaires « plages » et « ports ».

L'analyse de ces questionnaires fait ressortir que :

- 70 % des personnes interrogées savent ce qu'est une espèce invasive (contre 59 % en 2019) ;
- 93 % des personnes interrogées sont prêtes à signaler une espèce inhabituelle au réseau « Alien-Corse » ;
- 36 % connaissent les gestes à effectuer pour limiter la propagation des espèces « Alien » ;
- 17% des interrogés connaissent le Réseau « Alien Corse » (contre 12% en 2019 et 5% en 2018. Principaux modes de connaissance : affiches, réseaux sociaux, clubs de plongée sous-marine, animateurs de la campagne).

Autres exemples :

- 14 % connaissaient *Caulerpa cylindracea* en 2019 contre 25 % aujourd'hui ;
- 16 % connaissaient *Callinectes sapidus* ou *Percnon gibbesi* en 2019 contre 21 % aujourd'hui ;

Bilan de saison

- mise en œuvre de la campagne de sensibilisation estivale. Par contre, peu ou pas d'actions de sensibilisation ou de communication (ex : salons nautiques, scolaires) ;
- réalisation d'une infographie de bilan ;
- il est à noter que, pour leur grande majorité, les personnes interrogées cette année sont originaires de l'île.

Perspectives pour 2021, CPIE BGM, U Marinu.

-développer un outil de sensibilisation grand public (les personnes interrogées réclament la mise à disposition d'un outil ludique avec présentation des principales espèces visibles par le grand public (reconnaitre / ne pas confondre ainsi que les gestes à faire et à ne pas faire) ;

-continuer l'intégration de la problématique des espèces « Alien » dans la campagne « Écogestes Méditerranée » (présentation lors des formations, intégration dans les enquêtes de terrain / guide pratique, etc.) ;

-modifier les questionnaires destinés aux plaisanciers et aux personnes utilisant la plage (nouvelle organisation des questions, ajout de la question : connaissez-vous le logo ? ajouts d'espèces destinées aux usagers de la plage, ajout d'une question sur l'observation de *Caulerpa cylindracea*) ;

-élargir de la campagne (intégration de nouveaux ambassadeurs en Corse sur la base des partenariats établis pour la campagne « Écogestes », mise à disposition du document « Occitanie » à destination des gestionnaires des différents ports, etc.) ;

L'éventualité d'insister sur la détection de *Percnon gibbesi* lors des campagnes menées par le CPIE est évoquée afin d'obtenir plus de signalisations des différents publics. La nécessité de réaliser un outil de sensibilisation spécifique (de type « flyer ») est actée (échanges à prévoir entre le CPIE BGM et l'UCPP).

Questions diverses.

L'idée de réaliser un concours photographique est également validée afin notamment d'essayer de mobiliser un public plus large d'étudiants.

Modalités d'organisation : de mai à septembre.

Réflexions à avoir sur :

-les principes de notation (thème, beauté, originalité, rareté, etc.). Modèle à fournir par Daniel Buron ;

-les prix à distribuer (prix du public, prix du jury, prix individuel, prix/club, etc.) ;

-la forme des récompenses : appareil photo sous-marin, GoPro, etc. ;

-la périodicité du concours : sur la totalité de la période, chaque semaine avec hashtag, sur un thème précis, sur un thème différent à chaque fois ;

Il est demandé que les propositions des partenaires relatives à ce concours soient transmises à l'UCPP avant le 10/02 pour un retour programmé le 04/03.

Principes actés suite au GT *Callinectes sapidus* « région Corse » organisé le 12 janvier dernier.

-Concernant la transmission, à des fins de mutualisation, des données du RAC relatives à *Callinectes sapidus*, les membres confirment leur accord (tout en précisant que la remontée des signalisations vers le RAC doit également être effectuée de façon régulière par les autres partenaires) ;

-Il est acté que le RAC ne réalisera pas, en l'état actuel des choses, d'outils de sensibilisation spécifiques à l'espèce. Par contre, cette espèce continuera à être présente sur les différents supports de

sensibilisation et de communication produits annuellement par le réseau (ce dernier s'engage évidemment à valoriser les outils qui seront mis à sa disposition par les autres acteurs lors des prochaines campagnes de sensibilisation) ;

-il est également acté que le RAC ira à la rencontre des prud'homies afin de sensibiliser les acteurs professionnels à la problématique des ENI ;

-Quant à l'organisation de GT globaux et spécifiques relatifs aux ENI, les membres du RAC souhaitent qu'un membre du réseau puisse être présent à chacun d'entre eux.

La réunion se termine à 12^h35.

